

PROCESSUS D'ADMISSION À L'ECT

Le dossier de candidature est à remplir et nous retourner avec les documents demandés (cf. 3^{ème} page du dossier de candidature).

La sélection des candidats se fera sur concours et étude du dossier de candidature.

DATES PRÉVISIONNELLES DE SÉLECTION

Février 2025

- 12 février 2025 (16h)** : date limite de dépôt des dossiers d'inscription aux épreuves d'admission
- 20 & 21 février 2025** : épreuves écrites et épreuves orales d'admission (Sur convocation)

Avril 2025

- 26 mars 2025 (16h)** : date limite de dépôt des dossiers d'inscription aux épreuves d'admission
- 3 & 4 avril 2025** : épreuves écrites et épreuves orales d'admission (Sur convocation)

Juillet 2025

- 2 juillet 2025** : date limite de dépôt des dossiers d'inscription aux épreuves d'admission
- 10 & 11 juillet 2025** : épreuves écrites et épreuves orales d'admission (Sur convocation)

ZOOM SUR LES ÉPREUVES ÉCRITES ET L'ÉPREUVE D'ENTRETIEN INDIVIDUEL

Objectif des épreuves écrites : Evaluer les capacités du candidat à structurer les idées, à s'adapter avec réactivité, évaluer les capacités du candidat en Anglais.

- **Culture Générale** : Ecrit de 2 heures. Synthèse de documents
- **Anglais** : QCM de 1 heure
- **Maths** : Ecrit de 1 heure

Objectif de l'épreuve orale : Evaluer les capacités du candidat à structurer les idées, à s'exprimer correctement à l'oral, à s'adapter avec réactivité à des situations inattendues et à connaître **ses motivations aussi bien en français qu'en anglais**

Oral en français

- Dans un premier temps, à partir d'un sujet d'actualité remis 30 minutes avant l'épreuve, le candidat présente ses réflexions pendant 10 minutes, sans que le jury intervienne.
- Dans un second temps, échange avec le jury afin d'élargir le débat pendant 10 minutes.
- Enfin, le candidat s'exprime sur ses motivations et ses objectifs professionnels quant à la poursuite de ses études supérieures (5 à 10 minutes maximum).

Oral en anglais

- ➔ Dans un premier temps, à partir d'un sujet d'actualité remis 15 minutes avant l'épreuve, le candidat présente ses réflexions pendant 5 minutes, sans que le jury intervienne.
- ➔ Dans un second temps, échange avec le jury afin d'élargir le débat pendant 5 minutes.
- ➔ Enfin, le candidat s'exprime sur ses motivations et ses objectifs professionnels quant à la poursuite de ses études supérieures (5 minutes maximum).

COÛT DE L'ECT

Tarifs ECT année scolaire - Tout paiement doit être libellé à l'ordre de la CCISM

- Frais de traitement de dossier de candidature : 5000 xpf
- Frais d'inscription en 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} année : 30 000 xpf
- Frais de scolarité 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} année : 560 000 xpf
- Frais de cotisation au régime social CPS : 7 200 xpf (concerne que les étudiants ayant 21 ans et moins de 27 ans dans le courant de l'année scolaire)

ATTENTION : LE STAGE EXPATRIATION EST À LA CHARGE DE L'ÉTUDIANT.

Les bourses : Possibilité de bourse en fonction des revenus (Territoire / État)

Exonération des frais de traitement de dossier pour les étudiants boursiers sur présentation de leur notification de bourse.